

Le dictionnaire

un outil d'apprentissage du lexique en lien avec la culture

>>> HÉLÈNE CAJOLET-LAGANIÈRE

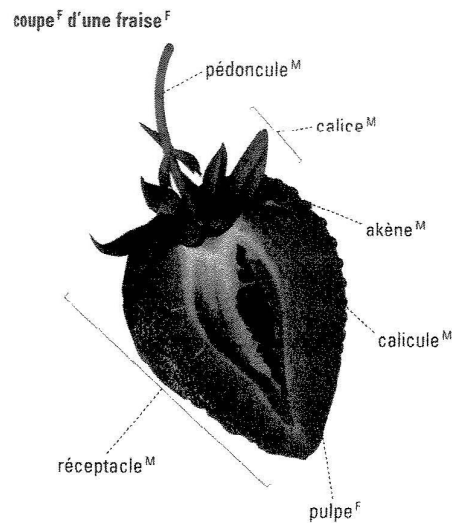
Le Québec vit actuellement une réforme de l'éducation. On demande aux enseignants et enseignantes de placer la culture au centre de la formation des élèves, de leur enseigner la maîtrise de la langue dans un contexte fonctionnel, utilitaire, donc en relation avec les besoins de communication de la société québécoise et du monde francophone en général. On leur demande enfin de juger de la qualité de la langue orale et écrite des jeunes ; ils doivent par conséquent être en mesure de se référer à une forme standard du français. Mais de quel standard s'agit-il ? Le français standard en usage au Québec comprend certes des mots et des sens propres à l'usage d'ici, mais il comprend tout autant les mots et les sens qu'il partage avec le français standard de France et des autres pays francophones. Il est donc en complémentarité ou en partage avec le français standard de France. Les Québécois, en tant que francophones à part entière, ont comme langue maternelle le français et non une partie seulement de cette langue. Il en est de même de la culture française et de la culture québécoise qui cohabitent nécessairement chez tout Québécois et Québécoise. Nos proverbes, dictons et locutions de toutes sortes montrent cette forte et intime imbrication entre les variantes française et québécoise : *mettre les pieds dans le plat* (France) ou *se mettre les pieds dans les plats* (Québec) ; *se mettre sur son trente et un* (France), *sur son trente-six* (Québec), etc.

On constate par ailleurs que les référents culturels des jeunes Québécois renvoient la plupart du temps à la réalité québécoise (à la télévision québécoise ou nord-américaine, à la vie culturelle, économique, politique, institutionnelle, etc. du Québec). L'usage réel du français au Québec, tant à l'oral qu'à l'écrit, reflète tout autant la coloration québécoise du français. Ce sont là deux évidences. Il faut donc un instrument langagier intégrateur du lexique, de la culture et des valeurs non seulement de la communauté d'appartenance immédiate (le Québec), mais aussi de la communauté francophone élargie et internationale, sans perdre de vue les liens historiques avec la France.

Nous croyons que le dictionnaire est l'instrument par excellence à privilégier dans les classes pour enseigner à la fois le lexique du « français » et la culture d'expression française tant québécoise que francophone. Le dictionnaire est en effet un instrument de **cohésion sociale**, d'**identification** et de **sécurisation linguistique** (CLF, 1990). Or les dictionnaires existants ne sont pas parfaite-

ment adaptés au contexte moderne québécois et nord-américain. De fait, les jeunes Québécois et Québécoises devront maîtriser leur outil de communication à la fois sur le plan national (exprimant correctement et complètement leur environnement nord-américain) et sur le plan international en pouvant communiquer à égalité et sans ambiguïté linguistique avec les autres francophones.

Une équipe de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec des spécialistes de différentes universités (Université Laval, UQAM, UQTR, etc.), travaille à la préparation d'un dictionnaire du français standard en usage au Québec qui servira de pont entre nos usages linguistiques, notre culture et les usages et la culture des autres francophones. Cette description concerne principalement les unités lexicales appartenant aux niveaux neutre et soigné du français en usage au Québec. Étant donné l'espace restreint dont nous disposons, nous avons choisi d'illustrer notre propos plutôt que d'argumenter davantage. Les quelques exemples d'articles suivants montrent l'approche adoptée. Nous avons retenu quatre mots simples, qui, à notre avis, illustrent concrètement l'imbrication de sens du français de référence (notés FE lorsqu'ils caractérisent l'usage européen) et québécois (notés FQ lorsqu'ils caractérisent l'usage québécois) et intègrent des références claires à la culture européenne et québécoise.



Une équipe de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec des spécialistes de différentes universités (Université Laval, UQAM, UQTR, etc.), travaille à la préparation d'un dictionnaire du français standard en usage au Québec qui servira de pont entre nos usages linguistiques, notre culture et les usages et la culture des autres francophones.

canot n. m.

I. (FQ) Embarcation légère et portable aux extrémités effilées et légèrement relevées, manoeuvrée à la pagaie simple. • **canoé**, **rabaska**. Descendre une rivière en canot. Canot d'aluminium, de fibre de verre. « sans le canot d'écorce en été, l'Amérindien n'aurait jamais pu maîtriser la forêt » (P. Morency, 1989). « Je peux vous bâtir un canot de neuf pieds, en pin, pas trop versant, avec une pince de dix-huit pouces et le derrière en sifflet. Un canot pour un homme » (G. Guèvremont, 1989). - CANOT (À GLACE). La course en canot du Carnaval de Québec. « Longtemps le seul moyen de transport entre la rive nord et la rive sud, le canot à glace est aujourd'hui devenu un sport de compétition » (Voir, 2004). I. I. Activité consistant à se déplacer sur l'eau avec ce type d'embarcation. Faire du canot sur le lac. 2. (FE) Petite embarcation à rames, à voile ou à moteur dont l'avant est en pointe et l'arrière, carré. • (FQ) **chaloupe**. Se promener en canot le dimanche après-midi. 2. I. CANOT MAJOR, destiné à l'usage des officiers sur un navire de guerre. 3. CANOT DE SAUVETAGE, destiné à secourir les passagers d'un navire en détresse. CANOT PNEUMATIQUE, gonflable, en tissu synthétique. CANOT À MOTEUR, propulsé par un moteur hors-bord. 4. (FQ) Fam., par anal. Chaussure de caoutchouc qui recouvre la semelle et le talon d'une chaussure d'homme. • (FQ) **couvre-chaussure**, **caoutchouc**; (FQ) fam. **claque**; (FQ) fam. **chaloupe**. • ENCYCL. Dès le 17^e s. et jusqu'au 19^e s., le canot d'origine amérindienne a joué un rôle important dans la traite des fourrures et dans l'exploration du territoire nord-américain.

Dans cet article, on note la priorité donnée au sens standard en usage au Québec avec une description précise de l'objet et des emplois syntagmatiques du mot parmi ceux qui sont les plus banalisés. On notera la présence de trois citations québécoises. Le sens 2 renvoie à l'emploi européen du mot. Suivent les emplois du mot dans ses composés les plus lexicalisés : *canot major*, *canot de sauvetage* et *canot à moteur*. On termine la description des sens par celui qui relève d'un emploi québécois plus familier (FQ), les « couvre-chaussures ». Suit finalement une courte note encyclopédique pour rappeler au lecteur l'importance historique du canot d'origine amérindienne.

• **Canotier-ière** n.

I. I. Hist. Personne (coureur des bois, voyageur, etc.) qui se déplaçait en canot pour le compte d'un marchand. « Les canotiers [...] accomplissaient le voyage à leurs risques et périls » (J. Pomerleau, 2001). 2. Vieilli Personne qui se promène en canot à des fins récréatives. • **canoteur**. 3. Personne qui participe à une compétition de canot. *Les canotiers de la Classique internationale de canots sur la rivière Saint-Maurice*.

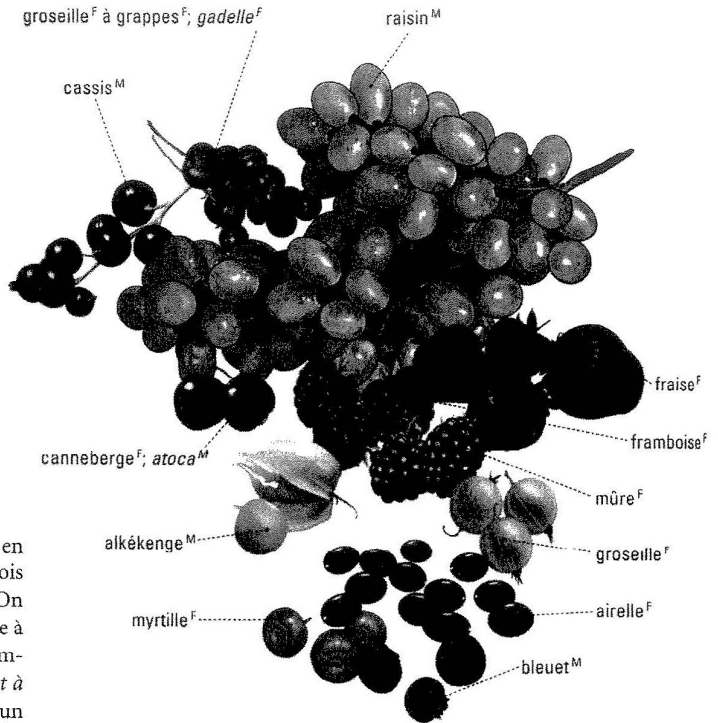
II. N. m. CANOTIER Chapeau de paille peu élevé, à fond et à bords plats. On reconnaissait Maurice Chevalier à son canotier. « quatre hommes [...] en bras de chemise, le canotier sur les yeux, jouaient au croquet » (G. Guèvremont, 1989).

Le mot *canotier* est d'un intérêt certain avec son sens historique, son sens vieilli et son sens plus moderne tel qu'il est employé au Québec à l'heure actuelle. La deuxième partie renvoie à un sens dont la filiation avec le premier sens s'est perdue (ce type de chapeau était porté autrefois par les canotiers !) et renvoie à un personnage devenu légendaire de la culture française : Maurice Chevalier, emploi qu'une citation de G. Guèvremont vient illustrer. Il ne peut y avoir maillage plus poussé entre les deux cultures !

bleuet n. m.

I. (FQ) I. Baie comestible bleue ou noirâtre, à saveur douce et acidulée, produite par diverses espèces d'airelles, en particulier par des espèces indigènes de l'est de l'Amérique du Nord ; arbuste à tiges dressées qui produit ce fruit. • (FE) **myrtille** ; > **airelle**. *Confiture de bleuets*. *Pouding, tarte aux bleuets*. *Cueillir, ramasser des bleuets*. *Bleuets sauvages, cultivés*. *Temps, saison des bleuets*. *Producteurs de bleuets*. *Talle de bleuets*. « Alors, les oiseaux grappillent tous au festin des bleuets ; et, gavés, le long des jours chauds, s'endorment les ours, le museau dans les talles » (F.-A. Savard, 1937). 2. Fam. Surnom des personnes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Un Bleuet de souche*. *Au pays des Bleuets*.

II. (FE) Nom donné à la centaurée à fleurs bleues.



Ce mot a des sens bien connus au Québec et il est marqué FQ ; suivent ses divers emplois parmi les plus courants : *confiture de bleuets*, *tarte aux bleuets*, etc. On le renvoie à *myrtille*, d'usage européen, et à un mot de sens plus général (hyperonyme >) *airelle*. On termine l'article par la description du sens européen de *bleuet*, comme autre nom donné à la centaurée à fleurs bleues.

airelle n. f. I. Bot. Petit arbuste des sols pauvres et acides de l'hémisphère Nord, à port dressé ou rampant, dont bon nombre d'espèces produisent des baies globuleuses comestibles au goût acidulé ; baie rougeâtre ou bleuâtre de cet arbuste. [Genre *Vaccinium* ; famille des éricacées.] *Le bleuet et la canneberge sont des airelles*. *Confiture d'airelles*. *Sauce aux airelles*. I. 1. AIRELLE À FEUILLES ÉTROITES [*V. angustifolium*] , AIRELLE EN CORYMBE [*V. corymbosum*] , AIRELLE FAUSSE-MYRTELLE [*V. myrtilloides*] . • (FQ) **bleuet**. I. 2. AIRELLE MYRTELLE [*V. myrtilus*] . • (FE) **myrtille**. I. 3. AIRELLE À GROS FRUITS [*V. macrocarpon*] , AIRELLE CANNEBERGE [*V. oxycoccos*] . fi **canneberge** ; (FQ) **atoca**. I. 4. AIRELLE VIGNE D'IDA [*V. vitis-idaea*] : espèce à tiges rampantes, à feuilles persistantes et à fruits rouges. « Au début de l'été, la toundra se transforme en un pré multicolore tapissé de fleurs, comme celles du rhododendron de Laponie, de la camarine et de l'airelle vigne-d'Ida » (*L'Actualité*, 2002).

La description du mot *airelle* est complexe ; le fait de distinguer nettement les espèces, notamment par l'introduction des familles et taxons latins permet de clarifier les appellations québécoises et européennes plus usuelles (*bleuet*, *myrtille*, *atoca*, *canneberge*). De plus, ce terme étant de nature spécialisée, il est accompagné de la marque du domaine botanique (Bot.).

Les articles ne sont présentés ici que dans un état partiel. Ceux du dictionnaire comporteront également la prononciation, l'étymologie, diverses informations lexicogrammaticales ainsi que des citations d'écrivains français et d'autres origines. Ces nouvelles citations de textes francophones autres que québécois viendront renforcer l'idée de la complémentarité des différents usages du français.

Le dictionnaire : un outil de référence indispensable en classe

Selon Claude Simard (1994), « l'enseignement du lexique apparaît comme un parent pauvre en didactique du français ». De plus, le manque de vocabulaire est souvent, à tort ou à raison, souligné par ceux et celles qui critiquent la langue des jeunes Québécois. Aussi est-il important d'y porter une attention particulière. Nous croyons que ce dictionnaire, tel qu'il est conçu, constituera un outil de référence intéressant, voire incontournable, pour les enseignants et enseignantes, et ce, à différents niveaux. Bien sûr, il faudra, grâce à un enseignement dirigé, initier les jeunes sur la façon dont les informations sont présentées afin qu'il puisse explorer à fond l'ouvrage et découvrir de manière autonome un univers culturel signifiant.

L'ouvrage se prêtera bien sûr aux utilisations conventionnelles du dictionnaire : vérification de l'orthographe, recherche de synonymes et d'antonymes, établissement de champs lexicaux, analyse sémantique et morphologique, étude sur la dérivation lexicale, recherche de sens et de sous-sens, analyse de particularismes québécois, lien avec la francophonie, etc. En ce sens, le dictionnaire constituera un guide certain pour l'élève et l'enseignant quant aux usages des mots et à leur statut. Ces informations sont particulièrement importantes lors de la lecture d'œuvres littéraires québécoises et françaises, de journaux, magazines et autres documents fonctionnels diffusés au Québec.

Par ailleurs, l'ouvrage étant fortement ancré dans le contexte culturel québécois, il fournira à l'élève les sens des mots qui traduisent les valeurs, le mode de vie et d'appréhension de la réalité propre au Québec. L'élève y trouvera son monde, aiguisera sa conscience de la vie des mots, mouvements essentiels à la construction du sens et à la valorisation de la langue. Les nombreux exemples et citations présentés dans l'ouvrage élargiront sa réflexion sur la langue, la sienne, et celle parlée dans la francophonie. L'élève pourra dès lors s'ouvrir à des considérations plus universelles d'ordre socio-historique, par exemple.

L'outil sera également intéressant pour les jeunes immigrants. Les premiers contacts avec une langue étrangère se font souvent au travers de situations de la vie courante, de contextes familiers pour lesquels les nouveaux apprenants possèdent un vocabulaire limité, approximatif et réduit (Tarrab 1994 : 34). Ce dictionnaire leur fournira un soutien essentiel à l'apprentissage systématique des différents sens du vocabulaire français en usage au Québec, dans son registre standard ou neutre. Le dictionnaire constitue dès lors une ressource précieuse pour compléter l'apport du contexte dans l'élaboration de sens, soit en lecture, soit en communication orale. De fait, l'apprentissage du français en usage au Québec et de la culture qui le sous-tend pose un défi à l'immigrant venu d'ailleurs qui ne comprend pas toujours le français d'ici (Benzacour 2004 : 65). Ce dictionnaire permettra une sensibilisation aux usages et à la variété du français d'ici, lequel constitue un patrimoine à découvrir afin de faciliter l'intégration à la société d'accueil.

Enfin, le dictionnaire doit faciliter la prise en compte du français dans toutes les matières. La langue doit devenir, au travers de l'apprentissage du lexique, un sujet de préoccupation pour tous les enseignants, quelle que soit la matière enseignée. Le dictionnaire, grâce à son système de marques spécialisées, notamment la version électronique, permettra d'amener les élèves à réaliser des activités explorant la dimension culturelle du lexique dans toutes les sphères de l'activité humaine : science, sport, informatique, médias, histoire, géographie, alimentation, et autres.

Conclusion

Nous espérons avoir montré que le dictionnaire, outre qu'il soit un guide linguistique pour l'élève, doit aussi devenir un objet culturel et un important outil de communication, un instrument d'enrichissement du savoir et de la culture. Il présente les mots et leurs sens ; il doit aussi être une source de connaissances : tel exemple, telle citation rappelle le texte d'un de nos écrivains passés, certaines caractéristiques sociales du Québec, un fondateur d'institution sociale, etc. C'est l'ensemble du contenu d'un tel dictionnaire qui doit forger une référence communautaire et cimenter aussi la culture commune que les Francophones ont en partage. Cet outil est d'autant plus important pour tous les jeunes immigrants qui ne trouvent nulle part ailleurs, du moins en un lieu concentré et facile d'accès, les éléments qui définissent la référence culturelle de leur terre d'accueil. Ainsi conçu, le dictionnaire ne sera plus seulement, espérons-le, un instrument de correction, mais une source d'enrichissement langagier et culturel, et même, si possible, un instrument de plaisir intellectuel.

* Hélène Cajolet-Laganière, Université de Sherbrooke, en collaboration avec les membres de l'équipe, Pierre Martel, Louis Mercier, Université de Sherbrooke, Jean-Claude Boulanger, Université Laval, Monique Lebrun, UQAM et Colette Baribeau, UQTR.

Bibliographie

Bensakour, Fouzia. « Les stéréotypes associés aux constructions sur la langue », *Québec français*, n° 132 (hiver 2004), p. 65-67.

Simard, Claude. « Pour un enseignement plus systématique du lexique », *Québec français*, n° 92 (hiver 1994), p. 28-33.

Tarrab, Elca. « Acquisition du vocabulaire en classe d'accueil », *Québec français*, n° 92 (hiver 1994), p. 34-37.

LE MOT JUSTE

Salaires. La rémunération n'est pas toujours un salaire. Pouvez-vous associer le type de rémunération à la bonne profession ?

- | | |
|------------------|---------------|
| 1 militaire | a) traitement |
| 2 fonctionnaire | b) cachet |
| 3 médecin/avocat | c) gages |
| 4 domestique | d) honoraires |
| 5 artiste | e) solde |

